LYCEE EDGARD PISANI de TULLE - NAVES

BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

(BTSA - Brevet de technicien Supérieur Agricole)

Une formation centrée sur l'entreprise agricole, axée sur la gestion,la stratégie de développement de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité valorisant l'agro-écologie.

REPARTITION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT

Deux grands domaines d'enseignement, 18 modules, 13 disciplines, TP/TD, nombreuses activités théoriques et pratiques.

Domaine 1

Enseignement général, ouverture sur le monde, compréhension des faits économiques, sociaux et culturels, information, expression et communication.

Modules	Disciplines	Horaires *
Organisation économique, sociale et juridique	Économie générale	1,5h
Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	Français Éducation socio-culturelle Documentation	1h 1,5h 0,5h
Langue vivante	Anglais	2h
Éducation Physique et Sportive	EPS	1h30

Domaine 2

Enseignement professionnel lié à la gestion de l'entreprise agricole

Modules	Disciplines	Horaires *
Traitement des données	mathématiques	2h00
Informatique et multimédia	informatique	
Diversité des agricultures et politiques publiques	Histoire-géographie économie agronomie-zootechnie	0,5 h 0,75h 0,25h
Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	Économie	0,75h
Gestion économique et financière de l'entreprise agricole	Économie	2,75h
Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	Économie	1,25h
Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	Économie	0,75h
Stratégie de l'entreprise agricole	Économie	0,5h
Fonctionnement d'un agro-système	Agronomie Zootechnie Écologie	0,75h 0,25h 0,5h
Conduite de systèmes bio-techniques	Agronomie Zootechnie	2h 2h
Construction d'un système bio-technique innovant	Agronomie - zootechnie	1h
Module d'Initiative Locale		1,5h
Mises en situations professionnelles	Stages	12 à 16 semaines

***horaires hebdomadaires** donnés à titre indicatif ; ils sont répartis sur les deux années par semestres.*

Plus d'infos : https://lycee-agricole-tulle.fr - 05 55 26 64 56 - legta.tulle-naves@educagri.fr

Atouts, particularités, examen

Les atouts de la formation

Un module d'accompagnement personnalisé

Aide à la construction du **projet personnel et du projet professionnel** de chaque étudiant.
Il s'agit d'un accompagnement par les enseignants de la classe (1h30 chaque semaine) :

- pour la formation en BTS,
- pour une éventuelle poursuite d'étude,
- pour l'insertion professionnelle future

12 à 16 semaines de stages sur deux années

- Un stage principal individuel en organisme agricole en plusieurs périodes,
- Un stage individuel en organisme d'amont, d'aval ou de services, lié à l'activité agricole,
- Un ou deux stages collectifs,
- Un stage pratique sur l'exploitation agricole du lycée.

Un ou plusieurs Modules d'Initiative Locale (MIL) en fonction du contexte local.

Un plus... l'Agriculture Biologique :

L'exploitation agricole du lycée est support des enseignements et **centre de production totalement converti en Agriculture biologique.**
Productions :

- bovins-viande
- veaux de lait sous la mère
- porcins, atelier naisseur-engraisseur
- équins

L'examen :

50% d'épreuves terminales en fin de deuxième année :

- **Epreuve Générale :** « Expression française et culture socio-économique » écrit (coefficient 6),
- **Epreuve Professionnelle** :
  - Diagnostic et projet d'entreprise - oral à partir d'un dossier (coefficient 8),
  - Analyse de situations professionnelles - oral à partir d'un dossier (coef. 4).

50% d'épreuves sous la forme de contrôles continus en cours de formation durant les deux ans.

Les points supérieurs à 10 en EPS et en MIL s'ajoutent, après avoir été multipliés par trois, au total des points obtenus.

Pour être admis il faut obligatoirement avoir obtenu **une moyenne supérieure ou égale à 10,**
mais aussi, une **moyenne supérieure ou égale à 9 aux épreuves terminales.**

Admission et poursuite d'études

Admission :

- **Après un Baccalauréat** Bac S, ES, STAV ou CGEA de préférence, mais accès possible avec d'autres baccalauréats (il est conseillé dans ce cas de prendre contact avec l'établissement).
- Suivre la **procédure informatisée** (inscription jusqu'à fin mars, et connaissance de l'admission courant juin) par le site : www.admission-postbac.fr .

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

Après le BTS :

- Grandes Ecoles sur concours (ENSA, Ecole Vétérinaire ou ENITA) après classe préparatoire spécifique Post-BTS
- Licence Professionnelle,
- Licence et Master, certificat de spécialisation…
- Vie professionnelle : agriculteur, chef de culture ou responsable d'élevage, conseiller agricole dans divers organismes, contrôleur, technico-commercial, collaborateur en centre de gestion, animateur de développement local...

Plus d'infos : https://lycee-agricole-tulle.fr - 05 55 26 64 56 - legta.tulle-naves@educagri.fr